

# Groupes de discussion exploratoires sur la marijuana - Résumé

Numéro d'enregistrement ROPSC : 15-04

Numéro d'enregistrement ROP : ROP-049-15

Préparé pour : Santé Canada

Numéro de contrat : HT372-15294-001-CY

Date d'attribution du contrat : 31 mars 2016

Date de remise : 11 juillet 2016

Coordonnées : [por-rop@hc-sc.gc.ca](mailto:por-rop@hc-sc.gc.ca)

*This executive summary is also available in English.*

## Résumé

Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) a le plaisir de présenter ce rapport, qui vient résumer les résultats de sa recherche qualitative exploratoire sur la marijuana, à Santé Canada.

Santé Canada prévoit lancer une campagne de sensibilisation et d'éducation fondée sur des données probantes auprès de la population, dans le but de permettre aux Canadiens de faire des choix responsables et éclairés dans un contexte de légalisation « potentielle » de la marijuana, en les informant, entre autres, des risques pour la santé et la sécurité personnelle et publique associés à la consommation de marijuana et à la conduite avec facultés affaiblies. Afin d'orienter l'élaboration de cette campagne d'éducation destinée au grand public, il est apparu nécessaire de mener une recherche par groupes de discussion, afin de connaître le point de vue, les connaissances, les attitudes et les comportements de la population générale, mais surtout ceux des jeunes, de leurs parents et des jeunes adultes, au sujet de la marijuana et des conséquences des changements proposés en ce qui a trait à sa légalisation et à sa réglementation. Les résultats de cette recherche serviront à préciser la portée, les messages et le ton d'une campagne publique de sensibilisation destinée à fournir des informations susceptibles de répondre aux besoins de groupes divers. Ils serviront également à élaborer des lois et des politiques en matière d'utilisation de la marijuana et à concevoir du contenu Web, des trousseaux d'outils ainsi que programmes éducatifs publics. Le coût total de cette recherche s'élève à 136 241,62 \$ (TVH comprise).

Afin d'atteindre ces objectifs, Earnscliffe a mené une phase d'étude complète s'inscrivant dans cette recherche qualitative. Cette étude comprenait une série de vingt-quatre séances de groupes de discussion, tenues dans quatre villes canadiennes : Toronto, en Ontario (du 20 au 22 juin), Vancouver, en Colombie-Britannique (du 21 au 23 juin), Halifax, en Nouvelle-Écosse (du 27 au 29 juin) et Montréal, au Québec (du 27 au 29 juin). Les séances menées à Montréal se sont déroulées en français. Dans chaque ville, une séance a été effectuée avec chacun des groupes suivants : de jeunes adultes de 19 à 24 ans, des adultes de 25 ans et plus, des parents de jeunes de 13 à 15 ans, des parents de jeunes de 16 à 18 ans, des jeunes de 13 à 15 ans et des jeunes de 16 à 18 ans.

La recherche visait à explorer les aspects suivants : les connaissances, perceptions, attitudes et comportements relatifs à la consommation de marijuana (et, plus particulièrement, à ses effets sur la santé des jeunes et des jeunes adultes); la légalisation (et l'utilisation responsable) de cette substance et la conduite avec facultés affaiblies; les réactions à certains énoncés portant sur la marijuana, afin de déterminer leur clarté, leur crédibilité et leur pertinence; et, enfin, la meilleure façon d'informer les Canadiens des effets et des conséquences associés à l'utilisation de la marijuana, en cherchant à connaître les sources d'information des participants, de même que les méthodes et les outils médiatiques privilégiés pour transmettre certains renseignements.

*Pour les besoins de ce rapport, il convient de mentionner qu'une recherche qualitative s'avère une forme de recherche scientifique, sociale, sur les politiques et sur l'opinion publique. La recherche par groupes de discussion n'a pas pour but d'aider un groupe à atteindre un consensus ou à prendre une décision, mais vise plutôt à recueillir un éventail d'idées, de réactions, d'expériences et de points de vue auprès d'un échantillon choisi de participants s'exprimant sur un sujet donné. Il est à noter qu'en raison de leur faible nombre, les participants ne peuvent être considérés comme étant statistiquement parfaitement représentatifs de l'ensemble de la population dont ils sont un échantillon. Les résultats obtenus ne peuvent donc pas être généralisés au-delà de ces échantillons.*

Les principales constatations de cette recherche sont présentées ci-dessous.

## Volet exploratoire (mise en contexte)

- **La très grande majorité, sinon la totalité, des participants (de tous les groupes) étaient au courant de la légalisation « potentielle » de la marijuana au Canada.**
- **Même si elle ne visait pas précisément à connaître la position des participants sur la « potentielle » légalisation de la marijuana, la discussion a permis de constater que la plupart d'entre eux, surtout ceux âgés de plus de 18 ans, étaient généralement à l'aise avec cette idée.** La marijuana a ainsi maintes fois été décrite comme un « produit naturel », une « plante » ou une « herbe ». Les participants avaient tendance à la distinguer des autres drogues ou médicaments d'ordonnance, par exemple la cocaïne, l'héroïne, la méthamphétamine en cristaux, etc.
- **Parmi les avantages de la légalisation les plus souvent cités, on notait les suivants : les bienfaits économiques dont pourrait bénéficier le gouvernement (et les Canadiens); l'impression que la qualité de la marijuana s'en trouverait uniformisée et réglementée, rendant ainsi le produit plus sûr (c.-à-d. non mélangé à des substances inconnues, à des produits chimiques ou à d'autres drogues); l'élimination du marché noir ou des éléments criminels associés au trafic de la marijuana; la diminution de la pression exercée sur le système de soins de santé, une baisse des prescriptions faites par les médecins étant susceptible de découler d'un accès plus facile à la marijuana; et la diminution de la pression exercée sur le système judiciaire, moins de temps et d'argent étant consacrés à surveiller et à pénaliser les utilisateurs de cette substance (des ressources qui pourraient servir à la lutte aux « véritables criminels »).**
- **Parmi les désavantages de la légalisation les plus souvent cités, on notait les suivants : les risques pour la santé associés au fait de fumer; un sentiment de malaise relié à l'exposition à la fumée secondaire; un sentiment de malaise relié au fait de devoir supporter l'odeur de la marijuana (p. ex., chez les personnes partageant un logement); et la conduite sous l'influence de la marijuana.**
- **Les risques pour la santé associés à la marijuana étaient le plus souvent décrits comme étant des risques à long terme (c.-à-d. des risques non susceptibles de poser problème avant de nombreuses années).** Parmi ceux-ci, on retrouvait : les problèmes pulmonaires ou respiratoires; le cancer (relié au fait de fumer la marijuana, surtout lorsque mélangée avec du tabac); et l'effet de la marijuana sur le développement du cerveau des adolescents. Certains participants, généralement des adultes, ont également spontanément soulevé le lien entre la marijuana et la schizophrénie. Cet aspect, cependant, n'était pas aussi largement connu ou volontiers accepté au sein des groupes. En plus de ces risques, les jeunes de 13 à 15 ans ont également mentionné le risque de dépendance, alors que leurs parents se sont montrés préoccupés par la possibilité que la consommation de marijuana ouvre la voie à celle de drogues dures.
- **Les risques à plus court terme pour la santé associés à la marijuana touchaient généralement aux aspects suivants : la paresse (la manque de motivation ou de détermination); et les changements dans la personnalité ou le comportement.**
- **La très grande majorité des participants, parmi tous les groupes, étaient d'avis que les risques pour la santé associés à la marijuana varient selon l'âge; à leurs yeux, ces risques s'avèrent plus importants chez les adolescents en raison de l'effet de cette substance sur le développement du cerveau.** Bien que tous les participants aient affirmé que la consommation de marijuana serait inappropriée chez les enfants, les raisons invoquées pour justifier ce point de vue variaient grandement. Même si certains répondants, dans tous les groupes, ont fait ressortir des risques pour la santé mentale, d'autres personnes ne se sont pas montrées nécessairement convaincues de l'existence de ces risques, mais

ont affirmé que l'immaturation d'un enfant ferait en sorte qu'il manquerait sans doute de jugement lorsque ses capacités seraient affaiblies ou qu'il serait appelé à décider du moment approprié pour consommer de la marijuana.

- **Appelés à dire si, à leur avis, l'accès à la marijuana et l'usage de cette substance chez les adolescents augmenteraient si elle était légalisée, les groupes ont exprimé des points de vue variés.** La plupart des participants, à l'exception des jeunes de 13 à 15 ans et de leurs parents, ont affirmé ne pas croire que cet accès et cet usage augmenteraient, soutenant que la marijuana était déjà facilement accessible, et que les jeunes désireux d'en faire l'essai pouvaient très aisément s'en procurer. En fait, certains d'entre eux se sont même montrés d'avis que l'accès à la marijuana et l'usage de cette substance chez les jeunes pourraient diminuer avec sa légalisation, le facteur « rébellion » qui lui est associé se trouvant automatiquement éliminé.
- D'autre part, plusieurs jeunes de 13 à 15 ans et certains de leurs parents ont dit être préoccupés par l'augmentation de l'accès à la marijuana et de son utilisation en cas de légalisation, rappelant la facilité avec laquelle les jeunes peuvent se procurer de l'alcool de nos jours (p. ex., en demandant à un membre de la famille ou à une connaissance plus âgée de le faire pour eux). À leur avis, la légalisation de la marijuana pourrait les amener à minimiser les risques associés à sa consommation.
- Concernant la conduite avec facultés affaiblies, la vaste majorité des participants ont affirmé connaître quelqu'un ayant conduit un véhicule sous l'influence de la marijuana ou ayant été passager d'un véhicule dont le conducteur était sous l'influence de la marijuana. **De façon générale, la plupart d'entre eux se montraient d'accord pour dire que la conduite sous l'influence de la marijuana était moins dangereuse que la conduite sous l'influence de l'alcool.** Les conducteurs aux facultés affaiblies par la marijuana ont été décrits comme étant plus détendus, calmes et prudents. En fait, quelques participants ont même affirmé avoir l'impression que certaines de leurs connaissances conduisaient mieux sous l'influence de la marijuana que sobres.
- **Parmi les points de vue les plus fréquemment exprimés, on notait celui voulant que les consommateurs expérimentés, ou les « gros fumeurs », soient moins à risque de voir leurs capacités affaiblies.** Certaines observations et expériences personnelles ont amené de nombreux participants à invoquer des cas isolés d'individus se comportant de façon tout à fait normale sous l'influence de la marijuana -- un contraste saisissant, à leur avis, avec la façon dont se comportent habituellement les gens lorsqu'ils ont bu de l'alcool.
- **Toutefois, plusieurs participants, dans toutes les villes et parmi tous les groupes, étaient d'avis qu'une diminution des capacités d'une personne demeure, dans les faits, une diminution, peu importe le contexte.** Certains participants ont ainsi exprimé l'idée que le fait que la marijuana altère l'état de conscience d'une personne est un signe d'une diminution des capacités de cette dernière -- sinon, pourquoi utiliserait-on alors la marijuana? D'autres personnes se montraient d'accord pour affirmer que la conduite avec facultés affaiblies, que ce soit par l'alcool ou la marijuana, s'avère répréhensible. Elles exprimaient toutefois, à haute voix, des doutes à savoir si, vraiment, toutes les personnes consommant de la marijuana en voient leurs capacités affaiblies.
- **Appelés à s'exprimer sur les conséquences légales de la conduite sous l'influence de la marijuana, la plupart des participants étaient sous l'impression qu'elles étaient -- et devraient être -- aussi graves que celles prévues pour la conduite sous l'influence de l'alcool.** Certains étaient d'avis qu'aucune loi ne prohibe précisément la conduite sous l'influence de la marijuana, puisque cette dernière est, de toute façon, illégale, et que sa simple consommation va à l'encontre de la loi, que son utilisateur conduise un véhicule ou non.
- **Un certain scepticisme a cependant été observé au sujet des méthodes actuelles de détection de la conduite sous l'influence de la marijuana.** Certains participants ont suggéré que ces méthodes ne s'avèrent actuellement pas aussi sophistiquées que celles permettant de détecter la présence d'alcool (à l'aide d'un éthylomètre, par exemple). D'autres personnes ont souligné le fait qu'elles avaient entendu parler de nouveaux outils technologiques en cours de développement permettant de détecter une diminution des capacités causée par la marijuana. Parmi les méthodes de détection actuelles spontanément mentionnées au sein des divers groupes, mentionnons : des yeux rougis et bouffis; une odeur de marijuana (provenant de la voiture ou directement de la personne concernée); une bouche pâteuse; et un comportement étrange. Il convient de noter qu'aux yeux des participants, ces limites en matière de

détection de la consommation de marijuana sur la route laissent supposer des conséquences moindres (c.-à-d. une position plus souple) sur la question de la conduite sous l'influence de la marijuana.

## Principaux énoncés sur la marijuana

### Énoncés sur les risques pour la santé et la sécurité

- Parmi les divers groupes d'âge, les réactions en ce qui a trait aux risques pour la santé et la sécurité associés à la marijuana se sont avérées fort variées. Bien que certains aspects des énoncés présentés aient contribué à en diminuer la crédibilité, **un certain nombre d'énoncés ont suscité des réactions dans l'ensemble positives**. Les caractères gras indiquent les éléments jugés les plus convaincants pour chacun des énoncés.
  - *La légalisation de la marijuana au Canada ne rend pas sa consommation sans danger ou sécuritaire. **La consommation de drogue, peu importe le type, peut engendrer des risques pour la santé et la sécurité.***
  - ***La marijuana altère l'attention, la mémoire, le temps de réaction, la prise de décisions, le jugement et le bon fonctionnement du cerveau.***
  - ***La consommation de marijuana altère l'attention et la mémoire et peut nuire à la qualité des travaux scolaires.** Certaines études laissent croire que la consommation de marijuana peut avoir un impact sur le QI, particulièrement si la consommation débute à l'adolescence, est régulière et se poursuit pendant plusieurs années.*
  - *Les effets, les risques et les dangers de la marijuana **dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont l'âge lors de la première utilisation, la quantité consommée, la puissance, la fréquence et la durée de consommation.***
- **Les énoncés associant la consommation de marijuana à la psychose et à la schizophrénie ont soulevé de nombreuses questions -- non pas en raison de leur crédibilité ou de leur caractère vraisemblable, mais plutôt parce qu'ils soulignaient un aspect de la marijuana inconnu de la plupart des participants.** Ceux qui connaissaient cet aspect ou en avaient déjà entendu parler étaient beaucoup plus enclins à trouver crédibles ces énoncés.
- Les énoncés portant sur la dépendance ont également suscité leur lot de questions, surtout chez les répondants âgés de plus de 15 ans. **Ces questions portaient principalement sur l'interprétation du mot « dépendance », en particulier en ce qui a trait à la marijuana.** Les personnes pour qui ces énoncés n'étaient pas crédibles sont venues rappeler que la consommation régulière de marijuana tenait plus de l'accoutumance que de la dépendance. À leurs yeux, le corps d'un utilisateur n'a pas « envie » ou « besoin » de cette substance; le consommateur est tout simplement habitué à une consommation régulière. De plus, plusieurs répondants se sont montrés surpris par les données statistiques présentées, demandant souvent que la source de cette information soit citée.
- **Les énoncés associant l'utilisation de la marijuana à des problèmes d'attention, de mémoire et de concentration à l'école étaient jugés crédibles par la plupart des participants. La question de l'impact de cette substance sur le QI s'avérait toutefois problématique pour certains répondants.** Quelques-uns d'entre eux ont ainsi affirmé que certains des individus les plus intelligents et accomplis de leur entourage étaient des consommateurs réguliers de marijuana.
- Le fait de comparer la fumée de la marijuana à celle du tabac est apparu comme une exagération aux yeux de la plupart des participants. À nouveau, la marijuana a été décrite comme étant une substance naturelle, une plante ou une herbe, alors que la cigarette a été présentée comme renfermant de nombreux additifs chimiques absents de la marijuana.

### Énoncés sur la conduite sous l'influence de la marijuana

- Les répondants qui étaient d'avis qu'une diminution des capacités d'une personne demeure, dans les faits, une diminution, ont eu tendance à trouver crédibles la plupart de ces énoncés. Ceux qui semblaient moins dérangés par l'utilisation de marijuana avant ou au moment de conduire un véhicule ont plutôt eu tendance à ne pas trouver crédibles la plupart d'entre eux.

- Ces énoncés étaient en général examinés de façon un peu plus approfondie par les participants. L'un d'eux a suscité un sentiment d'approbation généralisé :
  - **Le fait de combiner la consommation d'alcool à la consommation de marijuana augmente les risques d'avoir un accident de voiture.**
- **L'énoncé portant sur la diminution du temps de réaction (« La marijuana altère la coordination et le temps de réaction et peut nuire à votre aptitude à conduire ») a également été jugé crédible par la plupart des participants.**
- Les autres énoncés ont suscité des réactions diverses. **Les personnes ne les trouvant pas crédibles ont avancé que les risques associés à la conduite sous l'influence de la marijuana dépendent en grande partie du conducteur, de sa tolérance à cette substance, de la puissance du produit et de la façon dont il est consommé.**

## Vidéos

- La majorité des vidéos ont suscité des réactions positives, et ce, dans tous les groupes. **De l'avis des participants, le ton et le style adoptés pour chacune des approches étaient susceptibles de s'avérer utiles, pour diverses raisons.**
- **Aux yeux de la plupart des participants, il importait toutefois que l'approche, le ton et les messages choisis conviennent au produit, la marijuana, surtout dans le contexte de sa légalisation;** cela semblait particulièrement important pour les participants de plus de 15 ans. Certaines des vidéos ont été jugées excessives et alarmistes, sans commune mesure avec la perception qu'avaient les répondants de la marijuana, et incompatibles avec la position de gouvernement, favorable à une potentielle légalisation de la substance.
- **Les participants réfractaires à ces approches excessives réagissaient par ailleurs fort positivement au ton et au style chaleureux, neutres et informatifs de la publicité *Joyeuse ou humoristique I*, jugée comme étant un moyen efficace, ni trop lourd ni trop exagéré, de communiquer les choses à faire et à ne pas faire en cas de légalisation.** Certains, principalement les jeunes de 13 à 15 ans et leurs parents, se montraient cependant critiques de cette vidéo, jugeant son ton trop positif et peu susceptible de communiquer efficacement les risques associés à l'utilisation de la marijuana.
- **De la même façon, les publicités ayant recours à une approche positive (c.-à-d. la *Positive I*) étaient perçues comme étant différentes, nouvelles (éloignées des stéréotypes des messages antidrogue) et efficaces.** Les participants ont dit avoir apprécié l'aspect chaleureux de ce scénario, plusieurs mentionnant avoir particulièrement aimé le fait que celui-ci faisait confiance à l'intelligence du public et le jugeait en mesure de faire les bons choix, plutôt que de simplement le mettre en garde contre les dangers potentiels de mauvaises décisions.
- **Les vidéos à caractère informatif, qui avaient recours à des éléments de logique et de comparaison (par exemple, la publicité *Informatif II* et, dans une moindre mesure, *Informatif I*) ont été très bien reçues.** Les répondants ont trouvé qu'elles attiraient l'attention, étaient crédibles et communiquaient clairement leur message principal. Bien que certains participants se soient montrés réticents à l'utilisation d'images explicites, plusieurs ont dit apprécier le fait que la réalité scientifique soit expliquée, surtout à l'aide de métaphores visuelles faciles à comprendre et sans détails superflus. Ce recours à la science a été salué au sein des groupes, qui ont apprécié son caractère éducatif les ayant amenés à voir sous un nouvel angle, ou sous un autre angle, les risques associés à certaines situations courantes, mais, dans les faits, pas entièrement comprises.
- **Les réactions à l'approche interactive de la publicité *Interactive I* ont également été des plus positives. Elles se sont toutefois avérées plus mitigées dans le cas de la publicité *Interactive II*.** Les parents de jeunes se sont montrés d'avis que l'approche interactive de la publicité *Interactive II* capterait facilement l'attention de leurs adolescents (lorsque ceux-ci seraient en ligne); les jeunes eux-mêmes ont toutefois signifié que ce ne serait pas le cas. Cette vidéo leur a semblé irréaliste, et ils n'ont pas aimé sa fin ouverte. Ils ont dit préférer un message négatif plus direct, qui les aviserait des risques associés à la consommation de drogues. Le concept de la publicité *Interactive II*, basé sur l'interactivité entre un observateur et une publicité en ligne pourrait susciter l'enthousiasme, mais le contenu de cette publicité devrait être considérablement plus intéressant ou convaincant que celui présenté dans la version évaluée. La nature de l'interactivité de la publicité *Interactive I*, fort différente, a su plus instantanément capter

l'attention des participants et susciter leur empathie. Alors que les participants avaient l'impression que les observateurs eux-mêmes devaient interagir avec le contenu de la publicité *Interactive II*, ils pouvaient, avec *Interactive I*, simplement observer la façon dont les autres interagissaient avec son contenu. Ils en retiraient un sentiment de résolution, de même qu'une impression de divertissement et de réalisme -- et même, pour certains, le désir d'être la personne faisant l'expérience de cette interaction imprévue.

- **Les documentaires ou témoignages ont été appréciés des groupes, qui ont aimé le fait qu'il s'agissait d'histoires vraies portant sur de véritables personnes -- une façon efficace, à leur avis, de montrer que ce qui y est présenté est susceptible d'arriver à tout le monde.** Ces documentaires ou témoignages étaient cependant jugés trop longs, peu susceptibles de capter l'attention et faciles à ignorer. De l'avis de la plupart des participants, ces vidéos seraient plus efficaces et appropriées si elles étaient montrées à des adolescents, de préférence dans un cadre scolaire, ce qui les forcerait à les regarder.
- **Les réactions aux publicités brèves et concises étaient généralement positives. Elles captaient immédiatement l'attention des participants et communiquaient efficacement, à leur avis, un message précis.** *Brève et concise II* posait toutefois certains problèmes, surtout chez les jeunes de 13 à 15 ans, qui n'arrivaient pas à comprendre pourquoi une personne conduirait immédiatement après avoir bu. Les participants qui saisissaient le message « Sachez quand dire non » avaient cependant une bonne opinion de la publicité et soulignaient le comportement normal du personnage central, qui refusait de prendre un autre verre.
- **Bien qu'elles soient jugées potentiellement efficaces, les publicités humoristiques étaient généralement mieux reçues par les groupes plus âgés.** Notons à titre d'exemple *Joyeuse ou humoristique II*, particulièrement bien accueillie par les adultes de plus de 25 ans. Les parents, les jeunes et les jeunes adultes trouvaient, pour leur part, l'humour présent dans cette publicité légèrement choquant. Les jeunes de 13 à 15 ans, en particulier, n'avaient pas le sentiment qu'il était approprié de prendre la marijuana à la légère, disant préférer les approches plus sérieuses (sans qu'elles soient nécessairement dramatiques).
- **Les vidéos ayant recours à un porte-parole célèbre étaient également jugées potentiellement efficaces,** même si les réactions à *Célébrités ou porte-parole I* étaient partagées. Son humour n'a pas trouvé écho chez certains participants (dans tous les groupes), qui se sont montrés critiques du ton employé (jugé insolent et humiliant). Cela dit, les participants ont suggéré que la clé du succès de cette approche était de s'assurer de la pertinence de la relation entre la célébrité choisie et le public visé, et de l'existence d'un rapport personnel entre ce porte-parole et le message véhiculé. Ces éléments, à leurs yeux, viendraient ajouter authenticité et crédibilité au propos.
- **Ces réponses viennent suggérer qu'une campagne à plusieurs volets sera nécessaire afin d'atteindre un public diversifié à l'aide de véhicules et de messages ciblés sur la marijuana.** Il est en effet apparu évident, au fil des séances tenues soir après soir auprès de tous les participants, que l'éventail des connaissances, des craintes, des attitudes et des perceptions observées rend **quasi impossible une approche unique auprès de tous les groupes cibles.** Diverses approches ciblées semblent plutôt la façon d'assurer la réussite la plus large possible des efforts d'éducation de la population en ce qui concerne les risques potentiels associés à la consommation de marijuana.

## Communications

- Tous les parents rencontrés ont indiqué avoir parlé ouvertement des drogues et de l'alcool avec leurs adolescents. Ils ont toutefois aussi reconnu le rôle joué par le système scolaire, qui fournit aux jeunes des informations crédibles et opportunes dans ce domaine. Les parents ont indiqué que les discussions qu'ils ont eues avec leurs adolescents sur ces sujets ont généralement eu lieu juste avant que ces derniers ne commencent leur secondaire. **Parmi les sujets abordés par les parents dans le cadre de leurs discussions avec leurs adolescents, notons les suivants : la nécessité d'agir de façon responsable, de faire des choix éclairés et de ne pas se laisser influencer par les autres, ainsi que le fait d'attendre d'être un peu plus vieux (au minimum, majeur) avant d'essayer la marijuana.** La majorité des parents n'étaient pas d'avis que la légalisation de la marijuana viendrait changer quoi que ce soit à leur façon d'aborder la question avec leurs adolescents. Les jeunes, de leur côté, avaient pour leurs parents certains conseils, parmi lesquels : **la nécessité d'adopter avec eux une approche non accusatoire, de respecter leur intelligence et leur jugement et de leur fournir, sans les juger, des données empiriques, afin de**

leur permettre de prendre des décisions éclairées plutôt que de se fier uniquement au bouche-à-oreille ou à des informations erronées.

- Questionnés sur leurs besoins en matière d'information, très peu de participants, dans tous les groupes, ont affirmé avoir recherché de l'information sur les effets de la marijuana ou sur la conduite sous l'influence de la marijuana, et ce, même si certains des participants plus jeunes ont dit l'avoir fait dans le cadre de projets scolaires. **Cela dit, la plupart des participants se sont montrés intéressés par la question de sa légalisation, surtout en ce qui a trait à la mise en place de normes et de règlements (p. ex., limite légale de marijuana dans le sang, etc.).**
- **La plupart des participants se réfèreraient à des sites du gouvernement (plusieurs ont mentionné explicitement celui de Santé Canada) pour de l'information crédible sur la marijuana.** Parmi les autres sources de confiance mentionnées spontanément, notons les organisations de santé (p. ex., la clinique Mayo); le personnel des établissements associés aux soins de santé (p. ex., le personnel des hôpitaux, les naturopathes, les pharmaciens, etc.); les associations pour la santé mentale; les organisations spécialisées dans le traitement des toxicomanies; les dispensaires; les magasins d'alcools; et les forums communautaires sur la santé.
- **Les médias sociaux (p. ex., YouTube, Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc.) se sont avérés les véhicules de communication les plus souvent cités, et ce, dans tous les groupes et pour toutes les villes.** Parmi les autres véhicules de communication spontanément mentionnés, on remarquait : les panneaux d'affichage; les services de transport en commun (p. ex., les autobus et les abribus, les trains, les métros, etc.); la télévision (bien que plusieurs répondants aient affirmé ne plus regarder la télévision en temps réel); et la radio (en se rendant au travail ou en revenant du travail).

Société responsable de la recherche :

Earnscliffe Strategy Group Inc. (Earnscliffe)

Numéro de contrat : HT372-15294-001-CY

Date d'attribution du contrat : 31 mars 2016

Par la présente, je certifie, en ma qualité de représentante pour la société Earnscliffe Research Group, que les produits livrables définitifs sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, telles que définies dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans la procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Signature :

Date : 11 juillet 2016

Stephanie Constable  
Partenaire, Earnscliffe